

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



PNV

Déclaration de Maladie

Nº P19- 0039895

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03478 Société : RAM 46460

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AM HADUCH Soumia

Date de naissance : 01/01/1952

Adresse : La même

Tél. : 05 22 39 04 13 Total des frais engagés : 25014.6 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. N. OUDGHIRI IDRISI
Médecine Physique et du Sport
80, Rue Brahim Annakhaï Maârif
Tél: 05 22 23 01 74-Fax: 05 22 23 01 97
CASABLANCA

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : AM HADUCH Soumia Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer ces renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/08/2011	C2 +K10	.	300 Dhs 265 Dhs	Dr. N. QUDSIYAHIR IDRISI Médecine Physique et du Sport 80, Rue Brahim Annakhaï Maârif Tél: 0522 230174 Fax: 0522 230197 CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LAURENT KANSOUR 362303	20/11/2023	194,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXiliaires MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur N. QUDGHIRI IDRISI

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier
Médecin Spécialiste
en Médecine Physique et de Réadaptation
Rééducation Fonctionnelle - Médecine du Sport
Podologie - Appareillage
Ancien Attaché des Hôpitaux de Montpellier

sur Rendez-vous

الدكتور نور الدين ودغيري إدريسي

خريج كلية الطب بمونبولي - فرنسا

طبيب متخصص في الطب الفزيائي والتأهيل الوظيفي

الطب الرياضي - أمراض القدم

تركيب الأعظام الصطناعية

بالموعد



Casablanca, le 10 - 08 - 2020 الدار البيضاء، في

N° AM 15555 C15 Soring



14.40

- Dolipect 300 1x3 lg (n°1)



PHARMACIE OULMES
LARAKI HAKIMA
ANGLE BD GRANDI ET
YOUSSEF MANSOUR 360806

104, 30, 51

PHARMACIE OULMES
LARAKI HAKIMA
ANGLE BD GRANDI ET
YOUSSEF MANSOUR 360806

ISOPHARM
83.90 DH

PPV 14DH40
PER 03/20
LOT 471A

Rue Brahim ANNAKHAÏ (EX. : Mont Cinto) Maârif - Casablanca

Tél. : (212) 22 23 01 71 / 23 01 37 - Fax. : (212) 22 23 02 08

e-mail.: oudghiri.nordin@iam.ma - Site Web.: www.crfm.ma

Dr. N. QUDGHIRI IDRISI
Médecine Physique et du Sport
80, Rue Brahim Annakhaï Maârif
Tél.: 05 22 23 01 71 - Fax: 05 22 23 01 07
CASABLANCA

Docteur N. QUDGHIRI IDRISI

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Médecin Spécialiste

en Médecine Physique et de réadaptation

Rééducation Fonctionnelle - Médecine du Sport

Podologie - Appareillage

Ancien Attaché des Hôpitaux de Montpellier

sur Rendez-vous



Casablanca, le ١٥ - ٠٨ - ٢٠٢٣ الدار البيضاء، في

بالموعد

الدكتور نور الدين ودغيري إدريسي

خريج كلية الطب بونبولي - فرنسا

طبيب متخصص في الطب الفيزيائي والتأهيل الوظيفي

الطب الرياضي - أمراض القدم

تركيب الأعضاء الاصطناعية

N° ANTHONY SONG

- NOTE D'ISOMÉTRIES :

Infiltration hydrogel de

relaxation de l'adducteur $E_{12} = 250\%$.

Dr. N. OUDGHIRI IDRISI
Médecine Physique et du Sport
80, Rue Brahim ANNAKHAÏ Maârif
Tél.: 05 22 23 01 71 - Fax: 05 22 23 01 07
CASABLANCA

80, Rue Brahim ANNAKHAÏ (EX. : Mont Cinto) Maârif - Casablanca

Tél. : (212) 22 23 01 71 / 23 01 37 - Fax. : (212) 22 23 02 08

e-mail.: oudghiri.nordin@iam.ma - Site Web.: www.crfm.ma